



Conformément à sa politique ASC, la **priorité de la CFDT Fonctions Corporate** est de vous proposer des **ASC qui répondent à vos attentes**. C'est la rentrée, voici l'actualité :

AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

L'aide à la rentrée scolaire (ARS) est une prestation mutualisée, attribuée en fonction du niveau scolaire de votre enfant, sur demande accompagnée d'un certificat de scolarité. Le formulaire de demande est accessible du 25 août au 7 novembre 2026.

❖ **ARS MATERNELLE, PRIMAIRE, COLLEGE, LYCEE**

Cette aide concerne les enfants de la maternelle à la terminale. La prestation est accordée sur la carte UpOne de votre CSEE sous forme d'un crédit Cadeau.

Attention : l'ARS maternelle n'est pas cumulable avec l'aide garde de jeunes enfants

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	QF8	QF9	QF10	QF11	QF12	QF13	QF14
ARS Maternelle	35	35	35	30	30	30	30	25	25	25	20	20	20	20
ARS Primaire	60	60	60	50	50	50	50	40	40	40	30	30	30	30
ARS Collège	90	90	90	70	70	70	70	70	50	50	50	40	40	40
ARS Lycée	180	180	160	160	140	140	120	120	100	100	80	80	60	60

❖ **ARS ETUDES SUPERIEURES**

Cette aide concerne vos enfants âgés de moins 26 ans inclus, et à charge fiscale, inscrits dans un cursus d'études supérieures (BTS, DUT, universités, etc.). Cette prestation est accordée sur la carte UpOne de votre CSEE, sous forme d'un crédit Cadeau pouvant aller jusqu'à 200 €, complété d'un crédit Culture selon le barème suivant :

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	QF8	QF9	QF10	QF11	QF12	QF13	QF14
ARS	400	350	320	290	260	230	200	180	160	150	140	130	120	100
UpOne Cadeau	200	200	200	200	200	200	200	180	160	150	140	130	120	100
UpOne Culture	200	150	120	90	60	30	0	0	0	0	0	0	0	0

❖ **COMPLEMENT ARS ETUDES SUPERIEURES**

Une prestation complémentaire d'aide à la rentrée scolaire 2026-2027 est proposée par le CSEE pour les enfants en études supérieures ou en formations secondaires techniques ou professionnelles conformément au budget ASC. La prestation sera versée au choix soit sur la carte UpOne sous forme d'un crédit Culture ou soit en numéraire.

Attention : Tout versement en numéraire est soumis à cotisations sociales et intégré au revenu imposable.

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	QF8	QF9	QF10	QF11	QF12	QF13	QF14
Aide CSEE E.S.	0	50	80	110	40	70	100	120	90	100	110	70	80	100
Aide CSEE E.P.	220	220	240	240	160	160	180	180	150	150	170	120	140	140

E.S. = études supérieures

E.P. = études professionnelles

PREMIERS PAS CULTURE – 30 €

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2026-2027, le CSEE Fonctions Corporate propose la prestation "Premier Pas Culture 2026" à destination des enfants âgés de 1 à 2 ans au cours de l'année 2026. La demande de prestation est ouverte jusqu'au 31 août. Le versement de la prestation sera le 15 septembre 2026, sur la carte UpOne, sous la forme d'un crédit Culture d'un montant de 30 €.

COUP DE POUCE ÉTÉ 2026 – 150 €

Vous pouvez commander votre prestation jusqu'au 30 septembre 2026. Cette prestation est versée sous forme de crédit de 150 € sur la carte UpOne. Le crédit peut être réparti librement entre les univers Vacances, Sports & Loisirs et Culture.

VACANCES ENFANCE 2026 – TOUSSAINT & NOËL

Les catalogues pour les séjours de la Toussaint et de Noël 2026 sont ouverts depuis le 18 août. Ils proposent une sélection de séjours adaptée aux enfants de 6 à 17 ans, allant de la première expérience en colonie aux habitués.

PRESTATIONS DE FIN D'ANNEE – NOËL 2026

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CSEE Fonctions Corporate met en place une prestation de fin d'année pour les salariés et leurs enfants âgés de 0 à 16 ans inclus (au 31 décembre 2026).

La demande de prestation est à réaliser entre le mercredi 1^{er} juillet et le vendredi 16 octobre 2026 à 17h00.

Cette prestation sera versée le 9 novembre 2026 sur la carte UpOne sous la forme de crédit cadeau d'une valeur de :

- 60€ pour les enfants
- 190€ pour les salariés



Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Une équipe CFDT à votre service :

Sylvain COVEMAEKER (DSO) 06 79 02 70 03 - Erik BJORK (RS CSE) 06 40 13 75 11

Aline AMOROS, Yasmine BELHADJ FLOUX, Philippe BOURGEON, Samah BRAHAM, Thierry BRICAUD, Gilles BRUCHIER, Fabrice CORIOU, Christophe DAVID, Isabelle DAYRES, Olivier DIVRY, François DROCHON, Vincent DUBOIS, Imane EL BAQALI, Jean-Christophe FETY, Patricia GARCIA, Pascal GILLOT, Paolo GIUDICE, Bertrand GODÉ, Armando GOMEZ, Eric GUERIN, Anita IRIART-SORHONDO, Catherine ISSARTIER-CASTAING, Sonia LAKHDAR, Nathalie LEBRUN, Henriette LEFORT, Patrick LHOTELLIER, Michel MARTIN, Céline MAZAND, Clémence NARCISSE, Nadia PAKDAMAN, Philippe PELTIER, Emmanuel PLACET, Christine PONTS, Frédéric RAMES, Jean Louis RONDEAU, Sylvie ROTA, Amar ROUANE, Sébastien SAYN, Julie SPENGLER, Nadia TELKASS, Serge THIAM.